

01/10/2024

Approvisionnement du chantier par voie d'eau

DEMARRAGE DE LA CONSTRUCTION DES QUAIS TRAVAUX A NOYON ET A AUBENCHEUL-AU-BAC

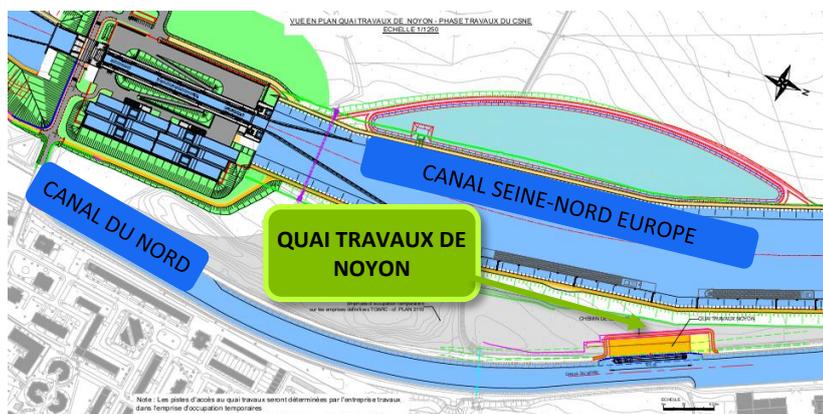
La Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a notifié ce lundi 30 septembre les marchés concernant la construction de deux quais travaux, à Aubencheul-au-Bac dans le Nord et à Noyon dans l'Oise. Le marché concernant le quai travaux à Noyon a été attribué au groupement d'entreprises CHARIER Génie Civil et LHOTELLIER Travaux publics et s'exécutera sur une durée prévisionnelle de 8 mois. Le marché concernant le quai travaux à Aubencheul-au-Bac a été attribué à un groupement d'entreprises SPIE BATIGNOLLES NORD, SPIE BATIGNOLLES VALERIAN et SPIE BATIGNOLLES FONDATIONS et s'exécutera sur une durée prévisionnelle de 12 mois. Le début de ces travaux est prévu au 1^{er} trimestre 2025. Ces quais travaux seront à disposition des futures entreprises mandataires des marchés de travaux, qui devront s'en saisir pour l'approvisionnement des chantiers.

Après les quais réalisés à Pimprez et Ribécourt-Dreslincourt dans l'Oise, il s'agit de nouvelles mesures de mise en œuvre du schéma d'approvisionnement des matériaux et de gestion des déblais. Ce schéma, délibéré par le Conseil de surveillance de la SCSNE en octobre 2020, vise à tout mettre en œuvre pour des transports décarbonés par la voie fluviale ou ferroviaire pour le chantier.

Le quai travaux de Noyon dans l'Oise

Le quai travaux de Noyon est situé en bord à canal du Nord, dans le département de l'Oise. Ce quai travaux est constitué d'un front d'accostage de 9,5m de large sur un quai de 100m de long. Il facilitera le recours à la voie d'eau permettant ainsi de diminuer le trafic poids lourds sur les routes. Il servira principalement dans le cadre des travaux principaux de l'écluse de Noyon (sas de 197m de long, 12,5m de large et plus de 21m de chute). Il sera utilisé par les entreprises pour acheminer ou évacuer des matériaux, notamment l'approvisionnement de granulats pour la construction de l'écluse de Noyon.

Le groupement d'entreprises CHARIER Génie Civil et LHOTELLIER Travaux publics lancera la préparation du chantier sur 3 mois, et les travaux débuteront ensuite au 1^{er} trimestre 2025 et dureront 5 mois.



Position du quai travaux de Noyon

Le quai travaux d'Aubenchoul-au-Bac dans le Nord

L'ouvrage à réaliser est situé sur la commune de Aubenchoul-au-Bac, sur le canal à grand gabarit de la Sensée, dans le département du Nord (59). Ce quai travaux facilitera également le recours à la voie d'eau réduisant ainsi l'impact environnemental du chantier. Il servira dans le cadre des travaux principaux de l'écluse de Oisy-le-Verger (25m de chute, une des plus hautes du Canal), ainsi que les travaux du secteur 4 du Canal (biefs 5, 6 et 7), notamment pour l'approvisionnement de granulats.

Le groupement d'entreprises SPIE BATIGNOLLES NORD, SPIE BATIGNOLLES VALERIAN et SPIE BATIGNOLLES FONDATIONS lancera la préparation du chantier sur 3 mois, et les travaux débuteront ensuite au 1^{er} trimestre 2025 et dureront 9 mois.



Position du quai travaux d'Aubenchoul-au-Bac

Pour chacun des sites, une démarche d'information des riverains sera conduite par la Société du Canal en amont de l'engagement des travaux.

Favoriser le report modal pour le chantier du Canal

La Société du Canal Seine-Nord Europe s'est engagée à créer les conditions favorables à la massification des transports pendant le chantier. Cela passe notamment par la construction de dix quais travaux (investissement global de l'ordre de 20 M€) et l'introduction d'une clause de report modal dans les marchés de travaux, permettant ainsi l'approvisionnement du chantier en matériaux de construction en partie par bateaux plutôt que par la route, garantissant ainsi une réduction des émissions de CO₂ du chantier.

Pour plus d'informations :

- Les mesures de gestion du chantier de la SCSNE
- Schéma d'approvisionnement des matériaux et de gestion des déblais de la SCSNE

Contact presse : Aurélia Poletti – aurelia.poletti@scsne.fr – 06.83.83.56.59

A propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été constituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1^{er} avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry. www.canal-seine-nord-europe.fr

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



www.canal-seine-nord-europe.fr